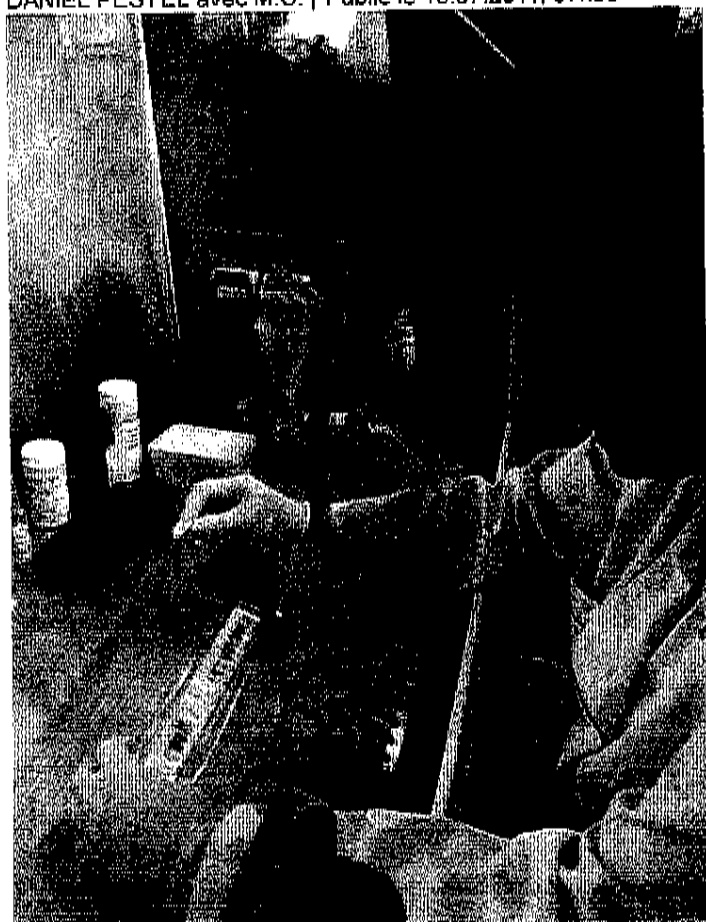


leParisien.fr

La fronde des petits labos d'analyses

La patronne du laboratoire de Viarmes a pris la tête de la contestation dans le Val-d'Oise contre la mise en place d'une réforme en 2016 prônant le regroupement des petites structures.

DANIEL PESTEL avec M.C. | Publié le 18.07.2011, 07h00



Menacés, plusieurs petits laboratoires d'analyses du Val-d'Oise mais aussi de la Seine-Saint-Denis et de l'Oise ont décidé de s'unir pour protester contre la mise en place de l'ordonnance du 13 janvier 2010.

Emanation de la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST), ce texte instaure à partir du 1er novembre 2016 une accréditation obligatoire des laboratoires de biologie médicale. Cette réforme vise à réorganiser un secteur très atomisé avec 4000 laboratoires privés en France. Dès lors, pour accéder à une taille importante qui leur permet d'effectuer la plupart des examens courants tout en répondant aux normes coûteuses imposées par l'accréditation, les petits laboratoires devront se regrouper. Dans le Val-d'Oise, la mesure a fait bondir Lila Arribard, 43 ans, patronne du laboratoire de Viarmes depuis trois ans. Celle-ci a pris la tête de la coordination locale de l'association de défense Biologistes en colère, qui regroupe dans son secteur une quinzaine de petits labos, en lutte pour leur survie (à Bezons, Gonesse, Taverny, Villiers-le-Bel, Marly-la-Ville, Luzarches, Saint-Gratien, Fosses, Eragny... et même Senlis, dans l'Oise, et Epinay, en Seine-Saint-Denis). « Pour nous, selon mes calculs, le seuil de rentabilité serait de l'ordre de 1250 dossiers par jour. En se groupant à une quinzaine de petits laboratoires, on ne les atteindrait même pas, déplore-t-elle. Si la réforme passe, on est morts ! » Car les frais engendrés par cette réforme sont colossaux. Selon elle, son laboratoire devrait déboursier au moins 150000 € pour obtenir la certification, obligatoire à partir de 2016 ainsi que 20000 € de contrôle annuels. Désormais, en effet, chaque établissement devra faire l'objet d'un contrôle de la part d'un organisme extérieur. Une nouvelle procédure qui ne sera pas gratuite. « A nos contrôles internes, on nous demande d'en ajouter en externe, de faire appel à un qualificateur pour épier nos gestes, en vue d'avoir une traçabilité de nos tubes, de contrôler la température de notre salle d'attente... On veut nous dégoûter de notre profession ! » tempête Lila Arribard.

A Viarmes, son laboratoire emploie deux secrétaires et deux techniciens. Il traite soixante à quatre-vingts dossiers d'analyses de sang, d'urine... par jour. Selon elle, sous prétexte d'un renforcement de la qualité, « ce sont de gros labos qui demain feront main basse sur le marché. Au mieux, les patients n'auront plus affaire qu'à des laboratoires transformés en boîtes aux lettres, réceptionnant les prélèvements des infirmières pour les réexpédier vers de gros labos; au pire, ces intermédiaires auront disparu au profit de gros labos plus importants », redoute la professionnelle. Ultime argument, Lila Arribard rappelle que, pendant l'épisode neigeux de l'hiver dernier, son laboratoire a dû se substituer à de plus gros que les coursiers n'arrivaient plus à alimenter. « Chez nous, une analyse de sang prend 30 minutes, dans un gros laboratoire, il faut compter 24 heures au minimum », souligne-t-elle.

Une pétition lancée dans le secteur a déjà recueilli des milliers de signatures.